



"Monsieur le ministre,

Si vous êtes "énervé" par notre action contre les déserts médicaux, vous imaginez l'exaspération des patients qui ne trouvent pas de médecin ou doivent attendre une éternité pour avoir un rendez-vous, et qui ont vu les gouvernements successifs maintenir le statu quo ?

N'est-ce pas paradoxal de se féliciter d'avoir "bougé" sur la liberté d'installation pour les dentistes, tout en continuant de soutenir que réguler celle des médecins ne marcherait pas ?

Vous n'êtes pas d'accord pour "contraindre un médecin à s'installer quelque part" : nous non plus, nous demandons juste de fermer le conventionnement dans les rares zones les mieux dotées du territoire, libre aux médecins de choisir où s'installer ailleurs.

Même le Conseil d'Etat affirme que « les erreurs de programmation en matière de démographie médicale » sont un exemple de « défaut d'anticipation conduisant à des choix de court terme ou, pire encore, à des erreurs stratégiques » de l'Etat.

Alors, monsieur le ministre, que comptez-vous faire pour rendre effectif notre droit constitutionnel à l'accès aux soins ?"